



UNIL | Université de Lausanne

Fondation Sophie Afenduli

BOURSES DE LA FONDATION SOPHIE AFENDULI

La Fondation Sophie Afenduli, dont le siège est à Lausanne, a essentiellement pour but l'attribution d'une ou de plusieurs bourse(s) pour la prise en charge totale ou partielle des frais d'études supérieures (université, écoles polytechniques ou autres écoles équivalentes) ou de formation à la recherche d'étudiants ou chercheurs grecs en Suisse ou d'étudiants ou chercheurs suisses dans un domaine intéressant la Grèce (article 3.1 des statuts).

Le niveau de formation minimum du candidat boursier est le master.

Statuts (extraits):

- Art. 4.1 Les candidats (voir chiffre 3.1 ci-dessus) sont des étudiants ou chercheurs méritants. Ils doivent soumettre à la Fondation une demande écrite, motivée et accompagnée de tous documents justifiant leur parcours académique et personnel, un curriculum vitae et un descriptif du projet pour lequel ils recherchent le soutien de la Fondation. Ils indiquent également s'ils ont sollicité et/ou reçu le soutien d'autres organismes publics ou privés, et, dans l'affirmative, la quotité et la durée de ce soutien.
- Art. 4.2 Le financement d'une période d'études ou de recherches ne doit pas dépasser la durée habituelle de celle-ci, sauf circonstances exceptionnelles. En outre, le renouvellement d'une bourse ne se fait d'année en année que sur présentation d'un rapport pleinement satisfaisant de l'établissement dans lequel sont effectuées les études ou les recherches.
- Art. 4.3 Une bourse peut être retirée par le Conseil de Fondation en cas d'abus, de tricherie ou de tout élément justifiant le retrait.
- Art. 4.4 Les décisions d'attribution ou de retrait sont sans recours ou appel.
- Art. 4.5 Les bénéficiaires n'ont droit à aucune information non-publique concernant la Fondation.

Documents à présenter par le (la) candidat(e):

- Formule de demande complétée et signée (disponible au secrétariat de la Fondation);
- Note d'une page rédigée en français ou en anglais expliquant clairement les buts visés;
- Curriculum vitae en français ou en anglais;
- Certificats d'études et relevé des notes (traductions légalisées en français ou en anglais);
- Deux lettres de recommandation minimum, en français ou en anglais;
- Attestation du professeur avec qui le candidat est en rapport pour son travail;
- Pièce d'identité certifiant la nationalité (photocopie);
- Carte d'étudiant ou d'immatriculation ou attestation de l'employeur, le cas échéant;
- Budget détaillé.

En règle générale, les demandes de bourses doivent parvenir à la Fondation avant le 31 mars pour l'année académique suivante.

Ces bourses peuvent être renouvelées, sous certaines conditions. Toute demande de renouvellement doit être accompagnée d'un rapport sur le travail effectué pendant la période écoulée, ainsi que d'un rapport du professeur qui le supervise.

Pour le Conseil de Fondation

Janine AFENDULI
Présidente

Jean-Marc RAPP
Recteur de l'Université

Les demandes, accompagnées des documents prescrits, sont à adresser à :
Fondation Sophie Afenduli, Direction de l'UNIL, Bâtiment Unicentre - 1015 Lausanne.
Tél. 021 /692.20.62, Fax 021 /692.20.15